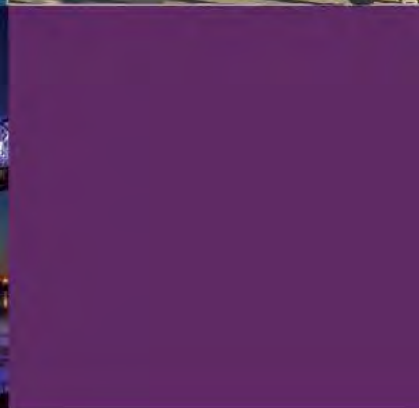
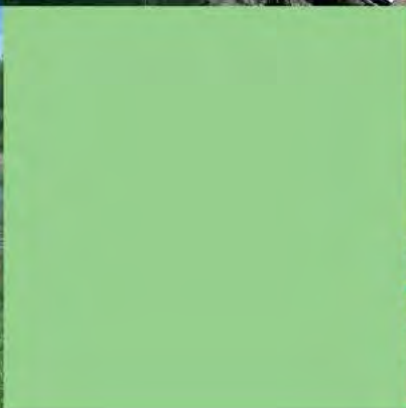
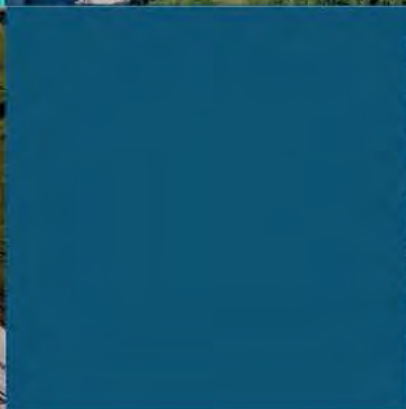
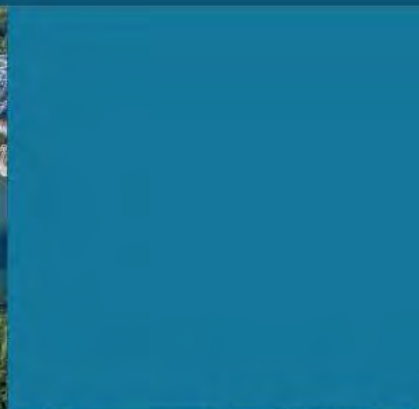
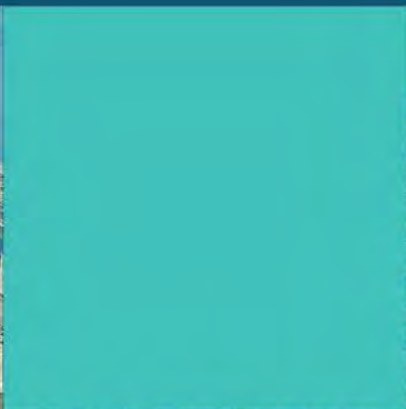




Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada



RAPPORT ANNUEL

20²⁰21

Le réseau de PJCCI

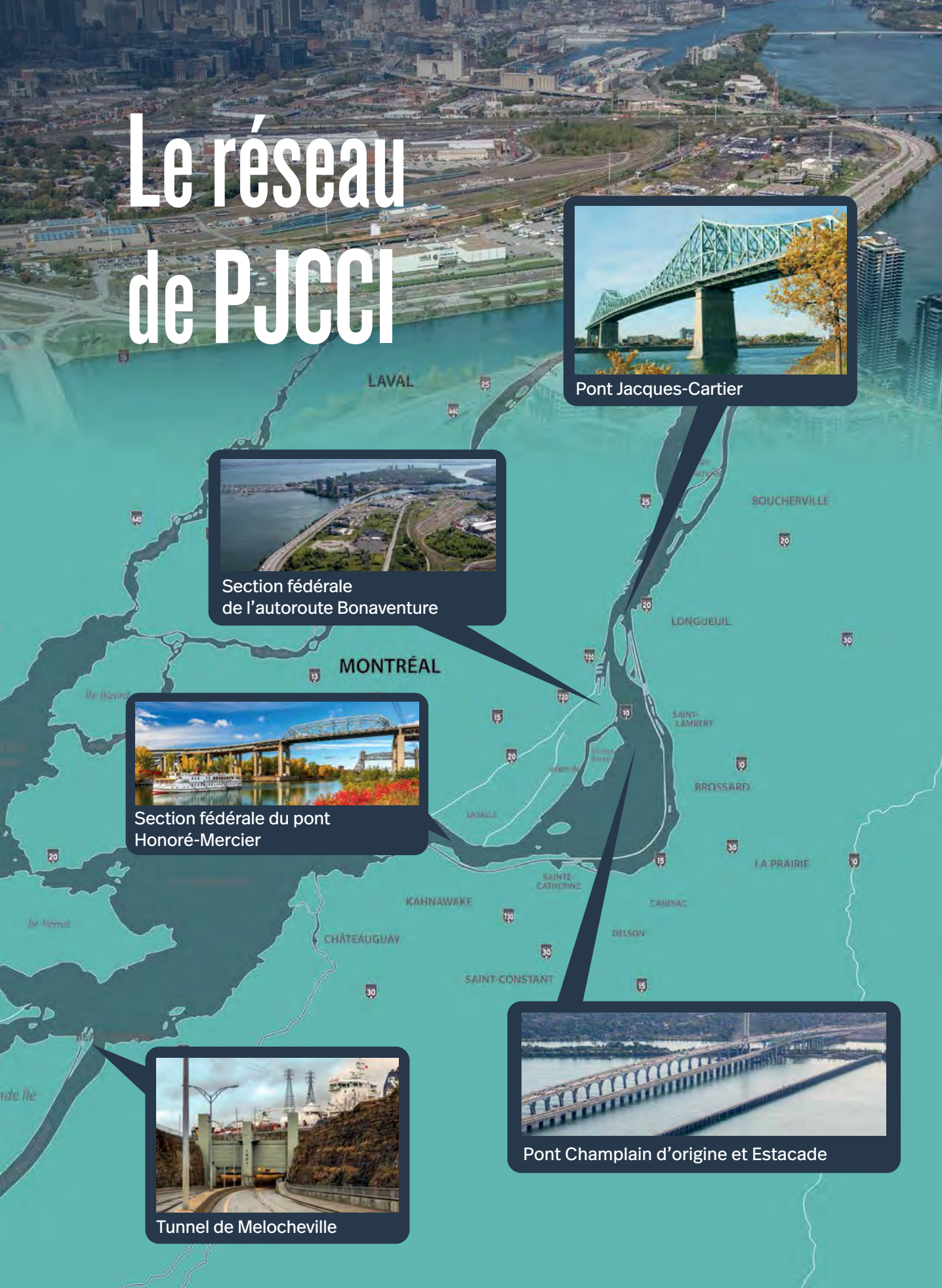


Table des matières



1	En un coup d'œil	4
2	Messages de la direction	6
3	Infrastructures	9
4	Gouvernance	24
5	Analyse de la performance	28
6	États financiers	38
	Annexe	58

À propos du présent rapport

La Société est engagée à communiquer de façon transparente l'information relative à ses activités et à ses investissements. Ce rapport annuel couvre l'exercice s'étalant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Il a été revu et approuvé par le conseil d'administration.

Coordonnées de la Société

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
 1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
 Longueuil (Québec) J4K 0B9
 450 651-8771

Information à : Communications@pjcci.ca
Site Internet : JacquesCartierChamplain.ca

Participez à la conversation sur les réseaux sociaux



Le pont Jacques-Cartier

Papier 100 % postconsommation

SECTION 1

En un coup d'oeil

La Société

Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine, de l'Estacade du pont Champlain, du pont de contournement de l'île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'usagers par la gestion, l'entretien et la réfection de ces infrastructures essentielles pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces ouvrages demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnels et attrayants, pour aujourd'hui et pour demain. Les activités de la Société englobent la planification et la réalisation de projets de construction, de réfection et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.

Mission

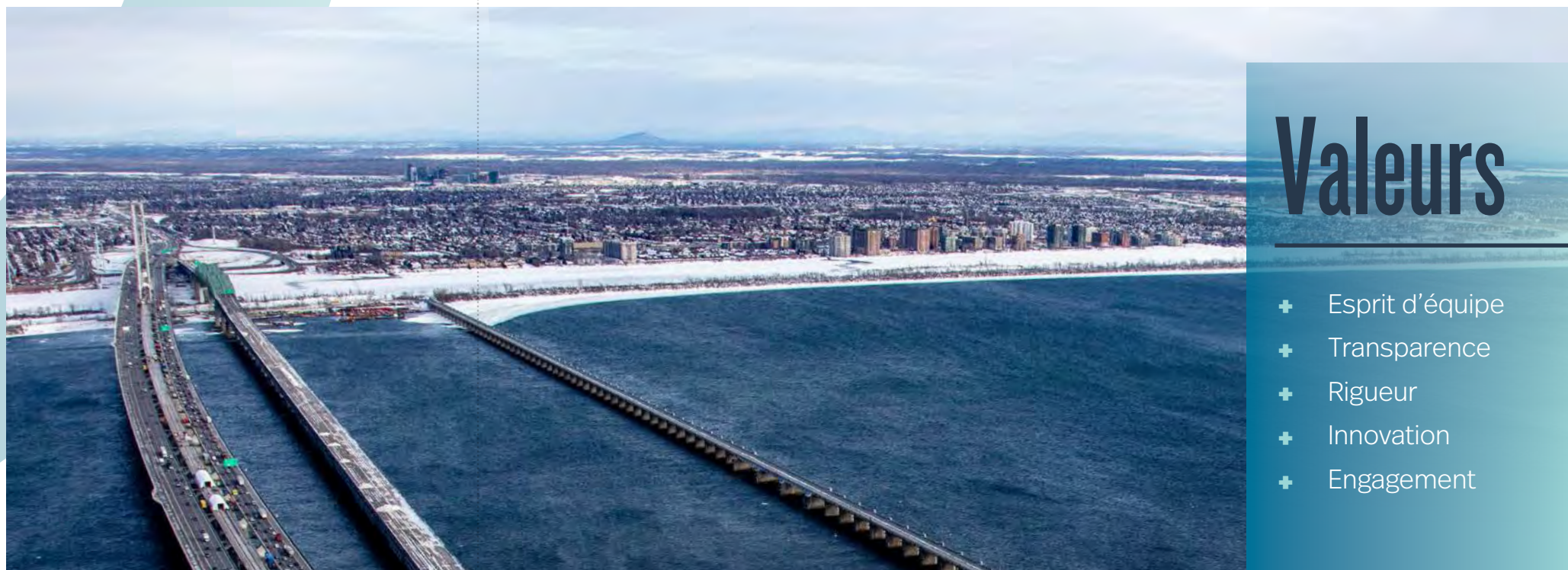
Assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

Valeurs

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement



De gauche à droite : Le pont Samuel-De Champlain, le pont Champlain d'origine et l'Estacade

En quelques chiffres

6

infrastructures clés de la grande région de Montréal

6,4

km de pistes de mobilité active en site propre

190

personnes au sein de son équipe multidisciplinaire

191,9

millions de dollars investis en travaux majeurs en 2020-2021

67 782

abonnés à ses plateformes numériques



Le pont Champlain d'origine (gauche) et le pont Samuel-De Champlain (droite)

SECTION 2

Messages de la direction

Mot de la Présidente du conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2020-2021, la Société a réalisé d'importants investissements totalisant 191,9 millions de dollars, et ce, malgré les différents impacts liés à la pandémie de la COVID-19 et la fermeture des chantiers de construction pendant sept semaines au printemps 2020. De fait, dès le premier trimestre, PJCCI signait le contrat de conception-construction avec le groupe Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C. pour la déconstruction du pont Champlain d'origine, et concluait ainsi un processus d'approvisionnement rigoureux et transparent. En plus de ce projet unique en son genre, les équipes ont contribué à l'avancement et à la complétion de nombreux travaux d'entretien, d'amélioration ou de réfection touchant les autres infrastructures gérées par PJCCI.

D'autre part, Monsieur Paul T. Kefalas, qui a agi à titre de président du conseil d'administration de la Société pendant

12 ans, a quitté ses fonctions au terme de son mandat le 6 novembre 2020. Au nom de toute l'organisation, je souhaite souligner la contribution exceptionnelle de Monsieur Kefalas qui, depuis 2008, a été une source d'inspiration pour toute l'équipe de PJCCI par son engagement remarquable, sa rigueur et sa vision stratégique.

À la suite du départ de monsieur Kefalas, c'est avec beaucoup d'humilité et de fierté que j'ai accepté d'assurer la présidence du conseil d'administration dont je suis membre depuis 2017. Le Conseil a également accueilli le 18 décembre 2020, une nouvelle administratrice en la personne de madame Lesley Antoun, et ce, pour un mandat de trois ans.

Tout au long de l'année, le conseil d'administration et ses différents comités ont continué de prioriser une gestion efficace des risques organisationnels,

notamment par la surveillance des projets et des initiatives menées par l'équipe de direction. La gestion d'infrastructures majeures et vieillissantes dans la grande région de Montréal présente de nombreux défis et nous constatons que l'équipe a su bien remplir son mandat.

En mon nom et au nom du Conseil, je tiens à remercier la Première dirigeante, madame Sandra Martel, l'équipe de direction ainsi que l'ensemble du personnel de la Société pour tout le travail réalisé avec rigueur et expertise en cette année exceptionnelle. Je souhaite également souligner l'appui et la confiance que l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, témoigne à l'égard de notre organisation et sans lesquels nos projets ne pourraient se concrétiser. Dans cette même veine, je ne saurais passer sous silence l'importance et la richesse de la contribution de nos partenaires à nos réalisations.

Catherine Lavoie, ing.
Présidente du conseil
d'administration



Mot de la Première dirigeante

L'année 2020-2021 a été marquée par l'amorce de l'impressionnant chantier de la déconstruction du pont Champlain d'origine. Dès juillet 2020, Nouvel Horizon Saint-Laurent S.N.E.C. commençait les travaux sur l'île des Sœurs, et à l'automne, des rencontres publiques virtuelles ont permis à la population d'en connaître davantage sur le projet.

On ne saurait faire un bilan du présent exercice sans parler de la pandémie de la COVID-19 qui a exigé la révision de notre mode de fonctionnement puisque, du jour au lendemain, la presque totalité de nos effectifs devait travailler à distance. Notre personnel a mis l'épaulé à la roue afin de maintenir la cadence des activités, revoir certaines procédures et clauses des contrats, mettre en place des mesures sanitaires importantes, assurer le soutien technique à tous, poursuivre le programme de réfection et d'entretien, tout en assurant la mobilité de tous les usagers.

De plus, de nombreux projets ont été réalisés sur les infrastructures dont PJCCI est responsable, contribuant ainsi

à relancer l'économie en période de pandémie. En plus du programme de pavage, les programmes de renforcement et de protection de l'acier se sont poursuivis sur le pont Jacques-Cartier. L'exploitation hivernale de la piste multifonctionnelle et du trottoir s'est concrétisée, permettant à la Société d'élargir son offre de mobilité active. Pour ce qui est de l'autoroute Bonaventure, plusieurs travaux de réfection ont été effectués sur cet axe dont nous planifions la reconstruction. Par ailleurs, les programmes d'entretien des structures d'acier et de réfection de piles sur la section fédérale du pont Honoré-Mercier progressent bien, et ce, en étroite collaboration avec la communauté mohawk de Kahnawà:ke. Enfin, les travaux d'inspection et d'entretien se sont poursuivis sur l'ensemble de notre réseau, bonifiés par des projets de recherche qui permettent d'améliorer notre connaissance et de favoriser l'adoption de meilleures pratiques.

Si *adaptation* est le mot de l'année choisi par notre personnel, j'aimerais y joindre les mots *fierté* et *réussite*, puisqu'en plus de tout ce qui précède, les investissements sur nos infrastructures

ont totalisé 191,9 millions de dollars, soit notre meilleure performance en trois ans. Je tiens également à remercier tous nos partenaires qui collaborent avec nous dans un souci constant de bien servir les usagers, que ce soit par du partage d'expertise, des services professionnels variés ou par la réalisation des travaux.

Pour toutes ces raisons, et tant d'autres aussi, je suis fière de l'équipe de PJCCI et de nos différentes réalisations qui s'inscrivent dans la concrétisation de la première année de mise en œuvre de notre Plan stratégique : Destination 2024. Je reconnais tous les efforts déployés, les embûches surmontées et les idées créatives et innovantes proposées par les membres du personnel durant cette année unique. Je remercie chacun d'eux de mettre son engagement, sa persévérance et son talent au service de l'organisation et du public. Je veux enfin souligner l'appui des membres du conseil d'administration qui est des plus précieux et des plus appréciés. Grâce à cette équipe extraordinaire, nous envisageons nos projets futurs avec enthousiasme.

Ensemble, nous allons plus loin!

Sandra Martel, ing.
Première dirigeante

Approches Sud du pont Honoré-Mercier



Les activités de PJCCI suivant cinq axes

La Société a revu la structure de son rapport annuel en regroupant dans la présente section les faits saillants relatifs à chaque structure, dont les travaux majeurs qui y ont été exécutés ainsi que les avancées en ce qui concerne la mobilité, l'innovation, la protection de l'environnement et l'implication sociale.



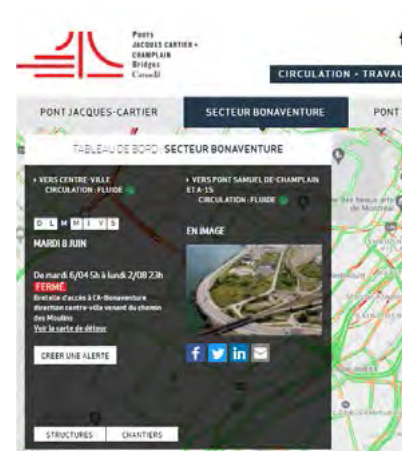
Événement marquant

La pandémie mondiale de la COVID-19 a marqué l'année 2020 et a affecté les activités des chantiers de construction, interrompues du 24 mars au 11 mai 2020. C'est principalement pour cette raison que la Société n'a pas tenu de briefing annuel des médias au printemps 2020. À la reprise des travaux, des contrats totalisant plus de 70 millions de dollars se sont amorcés ou poursuivis, permettant ainsi le retour au travail de centaines de travailleurs grâce à de nouvelles mesures de santé et sécurité du travail.



Leader en mobilité

Planification des travaux – Partenaire clé de la mobilité dans le Grand Montréal, PJCCI a poursuivi ses efforts afin d’atténuer l’impact de ses travaux sur la mobilité. La Société a mis en œuvre des planifications détaillées et des mesures d’optimisation des travaux depuis le fleuve ou les berges.



Mobilité Montréal – PJCCI est un membre actif de Mobilité Montréal qui regroupe une vingtaine de partenaires des secteurs public et privé. Depuis 2011, ces derniers coordonnent les travaux et les différentes mesures d’atténuation requises dans le cadre des grands chantiers de la région de Montréal. PJCCI siège à quatre comités de Mobilité Montréal : technique, communications, aviseur et directeur.

Communications de mobilité – La Société a poursuivi ses efforts de communication afin d’informer la population quant aux travaux et entraves sur son réseau, par la publication d’avis et les mises à jour de son site Internet, qui donne aussi accès aux images des caméras de circulation. En s’abonnant aux comptes Twitter ou aux alertes par courriel, les usagers du réseau routier et les adeptes de mobilité active ont par ailleurs accès à de l’information en temps réel sur l’ensemble des structures gérées par PJCCI.

Le pont Jacques-Cartier

Acteur social et urbain

Assemblée publique annuelle – Le 23 novembre 2020, la Société a tenu son Assemblée publique annuelle en mode virtuel. D’autres tribunes d’échange avec les citoyens, détaillées ci-après, ont également été organisées.

Dons et commandites – Grâce à diverses ententes de partenariat, PJCCI continue de soutenir la relève en génie ainsi que les congrès et événements techniques. Elle a accordé une somme totale de 12 000 \$ en appui aux activités des facultés de génie de Polytechnique Montréal, de l’École de technologie supérieure, de l’Université McGill et de l’Université de Sherbrooke. Elle a aussi donné des commandites totalisant 9 500 \$.

Une équipe généreuse – Encore cette année, la générosité du personnel de PJCCI ne s’est pas démentie avec une contribution totale de 9500 \$ à la Campagne Centraide du Grand Montréal, en plus du don spécial corporatif de 5000 \$ en appui aux efforts déployés par cet organisme dans le cadre de la pandémie. Enfin, comme ils le font depuis plusieurs années, des employés de PJCCI ont contribué à la collecte de fin d’année de L’Entraide Chez Nous, qui a permis de constituer des paniers de Noël pour des personnes dans le besoin.

Expert innovant

L’innovation est dans l’ADN de PJCCI. La direction, Recherche et applications (DRA) chapeaute depuis 2016 des projets qui portent notamment sur les méthodes et les matériaux qui améliorent la durabilité des infrastructures. De plus, PJCCI est résolument engagée dans une démarche d’organisation apprenante afin de stimuler la recherche de solutions créatives par l’ensemble du personnel.

Usage innovant – En collaboration avec AluQuébec, la DRA mène une étude expérimentale sur l’emploi de l’aluminium dans la construction de structures légères, qui respectent la capacité portante des ponts existants. Cette étude vise entre autres à répondre à la volonté de PJCCI d’augmenter son offre de service en mobilité active. Une passerelle en aluminium à échelle réelle a ainsi été fabriquée et permettra d’évaluer et de définir la performance de cette technique novatrice dans des conditions d’exploitation simulées.



Système intégré de gestion de la circulation (SIGC) – Afin d’améliorer la fluidité de la circulation, PJCCI a fait l’acquisition d’un SIGC qui sera branché à une boucle de fibre optique reliant le pont Jacques-Cartier, l’autoroute Bonaventure, l’Estacade et le pont Samuel-De Champlain. Ce système, dont l’exploitation est prévue à compter de l’automne 2021, permettra de centraliser les données provenant de certains partenaires et de divers outils, tels des capteurs et des caméras de surveillance.

Partage de connaissances – Malgré la pandémie, la Société a continué de promouvoir et de partager ses connaissances et ses innovations dans les secteurs du transport, du génie civil, de la mobilité et du développement durable. Les experts de PJCCI ont ainsi participé à 11 événements externes virtuels, ce qui leur a permis d’échanger avec d’autres spécialistes et professionnels et de contribuer à l’avancement de la connaissance.

Protection de l’environnement

En s’inspirant de la norme ISO 14001, la Société mène simultanément plusieurs projets visant à assurer la protection de l’environnement et la saine gestion environnementale de l’ensemble de ses activités.

➤ Dans le respect des exigences de la *Loi sur l’évaluation d’impact*, elle voit à la réduction des impacts environnementaux de ses projets notamment par la mise en place de mesures d’atténuation.

➤ Des inventaires de la biodiversité qui touchent les faucons pèlerins, les hirondelles à front blanc et les chauves-souris sont en cours sur son territoire.

➤ PJCCI poursuit l’évaluation des terrains contaminés dont elle assume la gestion, et la mise en place d’un plan de gestion de ceux-ci. Elle assure ainsi son positionnement dans l’attribution des subventions dans le cadre du Plan d’action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF).

➤ En plus du suivi de l’empreinte environnementale de ses activités administratives, PJCCI travaille à un calculateur de gaz à effet de serre qui intègre également les activités de construction, d’opération et d’entretien des structures.

Stratégie de développement durable

En tant que gestionnaire d’ouvrages majeurs, PJCCI est consciente que ses activités ont un impact sur la collectivité et l’environnement. Depuis 2015, une stratégie de développement durable, appuyée d’un plan d’action 2020-2023 s’arrimant aux objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable et à ceux de l’Organisation des Nations Unies, encadre ses actions.

La Société contribue à cinq des treize objectifs énoncés dans la Stratégie fédérale de développement durable soit :

- l’écologisation du gouvernement
- les mesures relatives aux changements climatiques
- les lacs et cours d’eau vierges
- le rapprochement des Canadiens de la nature
- les collectivités sûres et en santé.



Afin de bien faire connaître les priorités et initiatives de PJCCI, un microsite voué au développement durable s’est ajouté au site Internet corporatif en 2020-2021.



PRINCIPAUX TRAVAUX

71,6 M\$

- + Poursuite du programme de réfection d'acier et de remplacement du système de peinture sur une partie de la superstructure
- + Achèvement des travaux de réfection des piédestaux dans le secteur de Montréal et de la culée de béton dans le secteur de Longueuil
- + Début des travaux de construction du nouveau bâtiment destiné à l'équipe d'Opérations et entretien
- + Réfection du pavage sur le tablier du pont
- + Début des travaux de gestion des eaux drainées et d'aménagement des terrains sous la section 8 du pont, secteur Montréal

Acteur social et urbain

Comité de bon voisinage - Parmi les tribunes d'échange avec les citoyens que PJCCI a mises en place, on compte le comité de bon voisinage du pont Jacques-Cartier. Créé en 2017, ce comité permet aux résidents et aux commerçants de discuter avec les experts de PJCCI des grands chantiers en cours ou à venir sur et sous le pont.

Comité consultatif sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier - Toujours depuis 2017, cet autre comité regroupe divers partenaires et groupes d'intérêt qui échangent sur les enjeux et projets en matière de mobilité active et collaborent à la promotion de comportements sécuritaires.

Autres collaborations - PJCCI appuie divers organismes sans but lucratif qui évoluent près du pont Jacques-Cartier.

- + Depuis 2014, le dépôt mobile de la Coopérative Les Valoristes s'installe sous le pont Jacques-Cartier. Durant les 80 jours d'exploitation de ce dépôt en 2020, plus de 2,4 millions de contenants consignés y ont été amassés.
- + La Société collabore également depuis plusieurs années avec Spectre de rue, un organisme qui sensibilise nos équipes à une meilleure cohabitation avec les personnes marginalisées, pour favoriser une réalisation harmonieuse des travaux sur les terrains situés sous le pont.
- + Toujours dans le même secteur, PJCCI est associée à l'organisme Sentier Urbain qui travaille à la mobilisation des collectivités locales dans le cadre d'activités de plantation et d'agriculture urbaine.

Illumination arc-en-ciel - Dès le début de la pandémie, le grand mouvement de solidarité et d'espoir « Ça va bien aller » a touché le pont Jacques-Cartier qui a été illuminé aux couleurs de l'arc-en-ciel, tous les soirs, d'avril à août 2020. Avec le retour en classe en septembre et la réouverture graduelle des milieux de travail, l'illumination du pont est revenue à sa programmation habituelle, avec l'ajout d'une capsule arc-en-ciel pendant cinq minutes, toutes les heures.

Pont Jacques-Cartier

Assurer la sécurité et la pérennité du pont jusqu'à son 150^e anniversaire, avec une optique d'intégration urbaine évolutive, en favorisant les modes de transports alternatifs tout en maintenant la fluidité de la circulation.

Leader en mobilité

Mobilité active - PJCCI a ouvert graduellement son réseau cyclable pour la saison 2020, soit le 12 mars 2020 pour la piste multifonctionnelle et le trottoir du pont Jacques-Cartier, et le 9 mai 2020 pour l'Estacade qui est reliée au réseau cyclable de la Société du parc Jean-Drapeau.

Annonce attendue - Le 31 août 2020, l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, annonçait en conférence de presse que la piste multifonctionnelle et le trottoir du pont Jacques-Cartier seraient désormais ouverts aux usagers durant l'hiver. La ministre était accompagnée de l'honorable David Lametti, ministre de la Justice et procureur général du Canada, de l'honorable Steven Guilbeault, ministre du Patrimoine canadien, et de madame Sandra Martel, Première dirigeante de PJCCI. Tous se sont rendus au site de l'événement à vélo, en empruntant la piste multifonctionnelle du pont.

Saison hivernale - Le 18 décembre 2020 s'amorçait l'exploitation hivernale de la piste et du trottoir, ouverts tous les jours de 6 h à 22 h. Afin de minimiser les fermetures durant les heures d'exploitation, l'entretien préventif des surfaces était effectué durant la nuit. L'exploitation hivernale a pris fin le 18 mars 2021, rendant de nouveau la piste et le trottoir accessibles en tout temps.

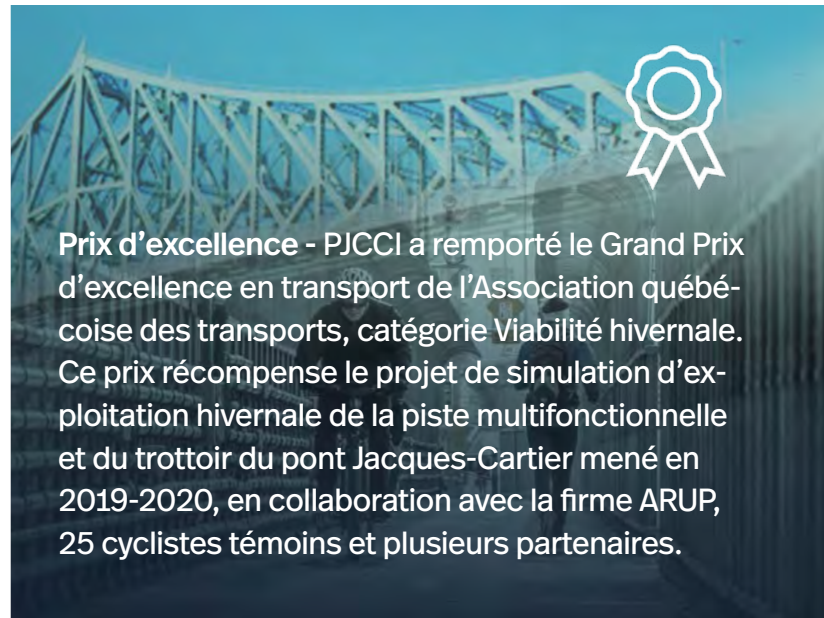


Anniversaire spécial - Le 14 mai 2020, PJCCI soulignait le 90^e anniversaire du pont Jacques-Cartier, en diffusant sur diverses plateformes une vidéo résumant neuf décennies d'histoire, d'innovation, d'ingénierie et de mobilité. Durant cette année de célébration, plusieurs publications festives ont animé les comptes de réseaux sociaux voués au pont qui a également été orné d'oriflammes.

Expert innovant

Application mobile - En février 2021, PJCCI a mis en service l'application mobile qu'elle a développée pour automatiser les communications avec les usagers de la piste multifonctionnelle et du trottoir du pont Jacques-Cartier durant l'hiver. L'équipe d'Opérations et entretien peut ainsi programmer ou diffuser en temps réel, directement aux abonnés du compte Twitter ou des alertes courriel de mobilité active, des messages de fermeture et de réouverture, et ce, sans l'intervention de l'équipe des Communications.

Étude de la performance sismique - PJCCI continue d'évaluer la performance sismique du pont Jacques-Cartier selon une approche avant-gardiste adoptée sur ce pont iconique. Cette évaluation s'inscrit dans une saine gestion d'actifs visant à prolonger la durée de vie des ouvrages. Les résultats permettront entre autres d'évaluer la capacité des fondations du pont ainsi que les risques et les coûts liés à d'éventuels travaux de renforcement sismique. En 2020-2021, une étude complémentaire de raffinement visant l'optimisation de la performance et des besoins a été entamée afin d'élaborer un plan d'intervention relatif à toutes catégories d'événements sismiques.



Prix d'excellence - PJCCI a remporté le Grand Prix d'excellence en transport de l'Association québécoise des transports, catégorie Viabilité hivernale. Ce prix récompense le projet de simulation d'exploitation hivernale de la piste multifonctionnelle et du trottoir du pont Jacques-Cartier mené en 2019-2020, en collaboration avec la firme ARUP, 25 cyclistes témoins et plusieurs partenaires.

Recherche de peintures plus durables et économiques - Depuis 2018, PJCCI collabore avec le Centre de métallurgie du Québec dans le cadre d'un projet de recherche expérimentale portant sur le peinturage des ponts. Le projet vise à identifier le meilleur système de peinture qui permettra de prolonger la durée de vie utile des structures gérées par PJCCI, en plus de réduire le coût de tels travaux et le coût global de cycle de vie. Plus de 150 coupons d'expérimentation de peinture sont en place sur la superstructure du pont Jacques-Cartier, et la phase de collecte des résultats d'essais sur site et en laboratoire se poursuit.

Intelligence artificielle et suivi du comportement des ponts - Mettre l'intelligence artificielle au service des ingénieurs pour assurer un suivi continu de la performance des structures est une approche prometteuse. Réalisé en collaboration avec Polytechnique Montréal, le projet de recherche expérimentale visant le développement de méthodes d'interprétation des données d'instrumentation du pont Jacques-Cartier est en troisième phase. Les résultats préliminaires sont encourageants; il serait en effet possible de prédire des modifications ou des écarts de performance par le biais des données d'instrumentation colligées. Un tel outil permettrait d'anticiper les dommages et de réaliser des interventions proactives, dans le but de prolonger la durée de vie utile du pont.

Protection de l'environnement

Dans le cadre des travaux d'aménagement des terrains situés sous le pont Jacques-Cartier du côté de Montréal, un suivi environnemental des sols a été réalisé afin d'assurer le respect des lois et règlements applicables en fonction des aménagements prévus. Des sols contaminés et non conformes ont ainsi été transportés hors site vers des sites dûment autorisés à les recevoir. Un système de traçabilité a également été mis en place afin d'assurer le suivi des sols à partir des terrains sous le pont jusqu'aux sites de disposition.



PRINCIPAUX TRAVAUX **1,8 M\$**

- + Aucun chantier majeur n'a été entrepris au tunnel de Melocheville cette année.
- + Le programme d'inspection 2020-2021 a toutefois inclus une inspection générale de la structure, des équipements électrotechniques, des structures de signalisation et des parois rocheuses ainsi qu'une inspection détaillée des approches.

Tunnel de Melocheville

Assurer la pérennité, la sécurité et l'efficacité du lien routier dans un contexte de cohabitation et de maintien de l'opération de la Voie maritime.

Leader en mobilité

Le trottoir du tunnel de Melocheville a été fermé pour la saison hivernale du 1^{er} décembre 2020 au 19 mars 2021 inclusivement.





Pont Honoré-Mercier

Assurer la sécurité et la pérennité de la section fédérale du pont jusqu'à son 125^e anniversaire, en y privilégiant une intégration évolutive du pont dans les milieux environnants tout en collaborant avec la communauté mohawk.



Leader en mobilité

Dans un souci de minimiser l'impact des travaux de construction sur les usagers, l'ensemble des travaux a été exécuté sous le pont et n'a causé aucune entrave à la circulation.

PRINCIPAUX TRAVAUX

21 M\$

- + Réfection de piles
- + Remplacement du système de peinture sur une partie de la structure d'acier
- + Remplacement d'une section des passerelles destinées aux travaux d'inspection
- + Poursuite des études d'avant-projet visant notamment la réfection de la surface de roulement aux approches du pont, le raccordement de la piste multifonctionnelle au réseau municipal et la création d'un parcours mémorial
- + Amorce d'une étude d'avant-projet visant l'augmentation du niveau de service de la piste multifonctionnelle



Acteur social et urbain

Collaboration avec la communauté
Les travaux de réfection et d'entretien de PJCCI sur la portion fédérale du pont Honoré-Mercier sont réalisés en collaboration avec la communauté mohawk de Kahnawà:ke. Les relations harmonieuses qu'entretient la Société, dans le respect des valeurs et des traditions de la communauté, lui permettent de bien accomplir sa mission en plus de contribuer à la croissance de l'économie locale.



Pont Champlain d'origine Déconstruction

Assurer la sécurité du pont jusqu'à sa mise hors service; documenter et bonifier nos connaissances de cet ouvrage afin de partager l'expertise acquise avec la communauté technique et autres organismes.

Expert innovant

Projets de recherche et développement - En marge des travaux de déconstruction, dix projets de recherche et développement ont été sélectionnés, lesquels portent sur différents aspects et composantes du pont Champlain, dont des éléments de béton, des structures métalliques et certains types de renforcement. Plus de 25 chercheurs provenant de six universités canadiennes et du Conseil national de recherches Canada participent à ces projets qui se sont amorcés à l'automne 2020. Certains éléments du pont ont d'ailleurs déjà été retirés et remis aux chercheurs à cette fin.

Concours de réutilisation des matériaux - La déconstruction de ce pont de 3,4 km générera 287 000 tonnes de matériaux. PJCCI prévoit recycler ou valoriser 90 % de ces matériaux. Le 24 février 2021, la Société a lancé un concours pancanadien de réutilisation de ces matériaux afin de donner une seconde vie à plus de 400 pièces d'acier du pont. Les projets de réemploi peuvent être à caractère architectural, artistique ou commémoratif. Le concours prendra fin le 31 décembre 2021, et l'annonce des projets retenus est prévue au printemps 2022.

Protection de l'environnement

Les travaux de déconstruction comprennent la gestion des sols, de l'eau et des matériaux, dans le respect de la législation en vigueur. Le système de traçabilité mis en place pour ce projet hors norme permet ainsi un suivi de la gestion, hors site.

Compensation de l'habitat du poisson - Parmi les mesures de protection de l'environnement prévues au projet figure la compensation écosystémique des habitats fauniques. Un premier projet de compensation de l'habitat du poisson à Saint-Ignace-de-Loyola dans l'archipel du lac Saint-Pierre consiste en l'aménagement d'une terre agricole en plaine inondable, favorable à la fraie des poissons et à la protection de la biodiversité.

Suivi migratoire des poissons - Deux corridors de migration à poissons ont été aménagés à même la jetée construite du côté de l'île des Sœurs afin d'atténuer les effets négatifs liés à la présence de cette jetée sur l'habitat du poisson. Douze caméras sous-marines et deux capteurs de résistivité, qui permettront de déterminer le sens de déplacement et la taille des poissons, ont aussi été installés. Dans le but de bonifier le suivi migratoire proposé par l'entrepreneur et en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique, PJCCI mène également un projet de recherche visant à mettre en place d'autres techniques novatrices de suivi du comportement migratoire des poissons.

Projet carboneutre - Dans le cadre de la déconstruction du pont Champlain, PJCCI vise la carboneutralité ainsi que l'obtention de la reconnaissance Envision.

PRINCIPAUX TRAVAUX

78,5 M\$

- + Déconstruction de la culée, de deux travées et d'une pile sur l'île des Sœurs
- + Aménagement de deux jetées d'accès en berge du fleuve Saint-Laurent à l'île des Sœurs et à Brossard
- + Déconstruction de sept travées à partir de la jetée à l'île des Sœurs
- + Mobilisation des équipements maritimes et de levage destinés aux travaux de déconstruction des travées situées au-dessus du fleuve Saint-Laurent

Le 29 juin 2020, la Société annonçait la signature du contrat de conception-construction avec Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C. (NHSL), formée de Pomerleau inc. et Delsan-A.I.M. Environmental Services Inc. Cette signature donnait le coup d'envoi aux travaux de déconstruction estimés à 225,7 millions de dollars, auxquels s'ajouteront des frais directs relatifs aux nouvelles mesures sanitaires liées à la COVID-19, dont les coûts seront compilés à la fin du contrat.

Méthodes de déconstruction - PJCCI et NHSL ont présenté, lors d'une conférence de presse virtuelle tenue le 13 octobre 2020, l'échéancier global des travaux ainsi que les méthodes privilégiées pour déconstruire le pont. Les journalistes ont pu poser leurs questions aux experts, en plus de visionner une animation vidéo des travaux de déconstruction.



Acteur social et urbain



Rencontres avec la population - Des rencontres publiques virtuelles se sont tenues les 20 et 29 octobre 2020, respectivement pour les résidents des secteurs de l'île des Sœurs et de Brossard. Ces rencontres ont permis à la population de découvrir les détails du projet et de poser des questions aux experts. Un micro-site dédié à ce projet a également été mis en ligne cette année.

Quiétude du voisinage - Afin d'assurer la quiétude des citoyens, d'importantes mesures d'atténuation ont été mises en place, incluant des sonomètres, des stations de mesure de qualité de l'air et des brumisateurs. Depuis le début du chantier en juillet 2020 et ce jusqu'au 31 mars 2021, une seule plainte a été enregistrée.

Héritage Champlain - Une fois la déconstruction du pont complétée, des terrains en berges équivalant à une superficie d'environ sept hectares seront libérés et mis en valeur. L'Estacade fera partie de ces aménagements qui seront élaborés avec la contribution de la collectivité par le biais d'une démarche participative amorcée en 2019. Une belle occasion de créer un lieu unique, d'offrir à la communauté un accès privilégié au fleuve, et d'y inclure certains éléments qui commémoreront l'existence du pont dans l'histoire de Montréal.



PJCCI a été récompensée à l'échelle canadienne en remportant une mention honorable dans le cadre des Prix d'excellence en participation publique de l'Association internationale pour la participation publique - Canada, dans la catégorie Prix pour l'avancement de la pratique. Cette mention vise sa démarche participative menée en marge du projet de déconstruction du pont Champlain, à laquelle près de 5000 personnes ont participé en 2019.



PRINCIPAUX TRAVAUX 1,6 M\$

- + Aucun chantier majeur n'a été entrepris sur l'Estacade du pont Champlain cette année.
- + Le programme d'inspection 2020-2021 a toutefois inclus de l'instrumentation et une inspection détaillée de tous les éléments de la structure.

Estacade du pont Champlain

Prolonger la vie utile de cette structure afin de maintenir le lien privilégié qu'elle offre pour l'entretien des structures, le contrôle des glaces et la mobilité active en valorisant l'implication sociale et urbaine.

Leader en mobilité

La période d'exploitation de la piste cyclable de l'Estacade est d'environ huit mois par année. Elle a été fermée durant l'hiver du 6 décembre 2020 au 10 avril 2021 inclusivement, soit aux mêmes dates que les pistes du réseau cyclable de la Société du parc Jean-Drapeau, auxquelles elle est reliée.





PRINCIPAUX TRAVAUX

14,8 M\$

- + Divers travaux de réfection des structures des voies élevées
- + Divers travaux de réfection des chaussées des voies au sol

La section au sol de l'autoroute Bonaventure est en fin de vie utile, et les travaux visent son maintien sécuritaire jusqu'à son remplacement. Les travaux sur les sections élevées, qui sont appelées à demeurer en place à plus long terme, sont exécutés pour en assurer l'intégrité.

Autoroute Bonaventure

Assurer la sécurité et arrimer la vocation de l'autoroute avec les nouveaux corridors en développement dans le secteur et les besoins de mobilité active, tout en facilitant l'accès au fleuve, au centre-ville, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et au Port de Montréal dans une approche de développement durable.

Leader en mobilité

Projet de reconstruction - Depuis 2016, PJCCI planifie la reconstruction de l'autoroute Bonaventure et sa reconfiguration en boulevard urbain, de concert avec la Ville de Montréal. Par ce projet, la Société prévoit maintenir la capacité actuelle de cet axe routier pour assurer la fluidité de la circulation, incluant le transport de marchandises en provenance ou en direction du Port de Montréal, en plus d'ajouter un lien de mobilité active de 3,5 km et de donner accès au fleuve à la population par des aménagements en rive.



Acteur social et urbain

Comité de partenaires - Dans le cadre de l'étude d'avant-projet relative à la reconstruction de l'autoroute Bonaventure, PJCCI a constitué un comité de partenaires institutionnels afin de permettre aux membres d'échanger sur leurs projets respectifs et sur les besoins en mobilité dans le secteur Bridge-Bonaventure. Cette initiative s'inscrit dans la démarche participative de PJCCI et vise à assurer une cohérence territoriale. Plusieurs parties prenantes ont également été rencontrées au cours de l'exercice.

Protection de l'environnement

Solution Bonaventure

Contribuer à la protection du fleuve St-Laurent en confinant et en traitant les eaux souterraines contaminées s'écoulant vers ce dernier; augmenter notre niveau de connaissance dans ces domaines et diffuser notre expertise.

Coûts d'exploitation 2,6 M\$

Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi l'exploitation du système de confinement et de traitement des eaux souterraines contaminées dans le secteur Ouest de l'autoroute Bonaventure et l'exploitation du système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est.





SECTION 4

Gouvernance

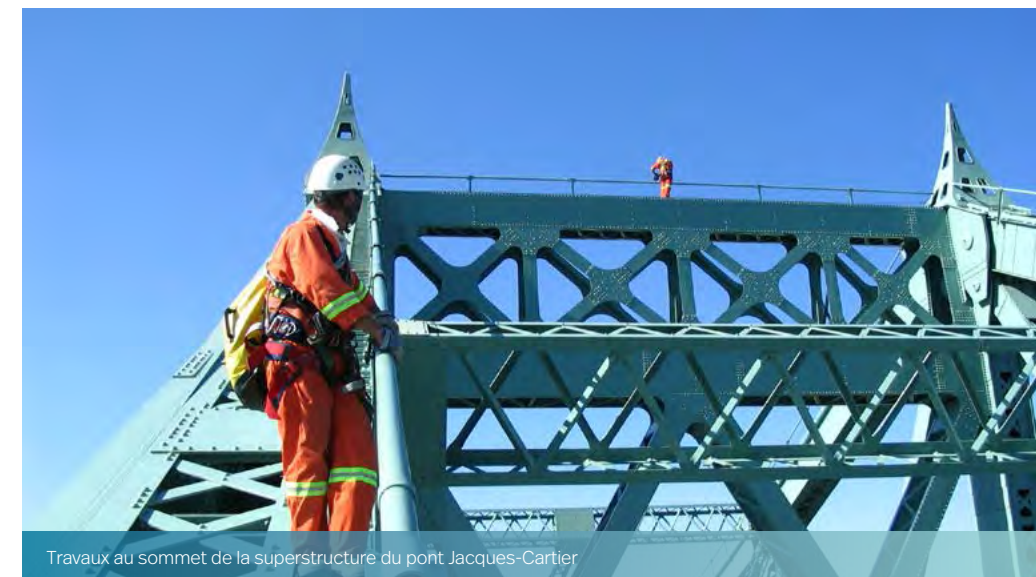
Illumination arc-en-ciel du pont Jacques-Cartier durant la pandémie de la COVID-19

Redevabilité

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*. La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. D'autres revenus provenant notamment des baux et des permis contribuent de façon marginale à son financement.

Régime de vérification

Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* En conformité avec la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, le vérificateur général effectue un audit annuel des activités de la Société afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et le règlement administratif ainsi que de l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.



Travaux au sommet de la superstructure du pont Jacques-Cartier



Piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier

Examen spécial par le vérificateur général

Un examen spécial des activités de PJCCI par le vérificateur général a été amorcé à l'automne 2020 et se poursuivra durant l'exercice 2021-2022. Il s'agit d'un mécanisme redditionnel effectué tous les 10 ans auprès des sociétés d'État mères. L'examen spécial vise à fournir une opinion indépendante, à savoir s'il existe une assurance raisonnable que la société d'État dispose de moyens et de méthodes permettant de garantir que ses actifs sont protégés et contrôlés, que ses activités sont réalisées en conformité avec la LGFP et ses règlements, l'acte constitutif et le règlement administratif, que la gestion de ses ressources financières, humaines et matérielles est économique et efficace, et que ses activités sont menées de manière efficace. Le rapport d'examen spécial sera rendu public par le conseil d'administration dans les 60 jours de sa réception.

Audits internes

PJCCI élabore des plans d'audits internes de ses activités sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficace et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société est constitué des sept membres suivants : Lesley Antoun, Henri-Jean Bonnis, Richard Cacchione, Catherine Lavoie (Présidente du Conseil), Sandra Martel (Première dirigeante), Me Sylvain Villiard (Président adjoint par intérim) et Dale Ellen Williams. Le conseil d'administration a tenu 16 réunions en 2020-2021.



Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. La Présidente du conseil d'administration et la Première dirigeante sont nommées par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre. La Présidente n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction.

Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le conseil d'administration a formé trois comités permanents :

- Le **comité de gouvernance et d'éthique** est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de la Société. Son mandat est de proposer au Conseil la façon dont la Société abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada;
- Le **comité d'audit**, dont les responsabilités sont prévues à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, assure la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de la Société, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne;
- Le **comité des ressources humaines** fournit des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société ainsi qu'à son plan stratégique.

Le conseil d'administration a également formé divers comités consultatifs et non décisionnels qui voient à la bonne marche des projets majeurs. Une liste des membres de ces comités se trouve en annexe.

Notre équipe

L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de 190 personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier, dont 129 sont régies par une convention collective. Les effectifs sont répartis comme suit :

20 % ingénieurs
18 % gestionnaires
22 % professionnels
16 % adjoints et commis
17 % techniciens
7 % employés cols bleus

7 % Moins de 30 ans
66 % Entre 30 et 50 ans
27 % Plus de 50 ans

53 % Femmes
47 % Hommes

L'équipe de direction de PJCCI est composée de Dominique Blouin, Claude Lachance, Nathalie Lessard, Sandra Martel, André Morin, Paul Robert et Robert Sauvé.



Formation de secours sous le pont Jacques-Cartier

Développement du personnel

La Société investit continuellement dans le développement de son personnel pour lui offrir un environnement de travail stimulant, respectueux, sain, sécuritaire et favorable au développement des talents de chacun. La moyenne d'heures de formation par employé au cours de l'exercice est de 23,3 heures.

Santé et mieux-être au travail

En 2018-2019, PJCCI s'est engagée dans une démarche de santé et mieux-être au travail, essentielle au succès de l'organisation et à la santé physique et psychologique du personnel. De plus, un comité santé et mieux-être au travail a été mis sur pied et a déployé plusieurs initiatives au cours du présent exercice, en lien notamment avec la pandémie.

Santé et sécurité du travail

L'engagement ferme de la Société en matière de santé et sécurité du travail (SST) touche tous les volets de ses activités. La mise à jour du programme de gestion en SST se poursuit afin que PJCCI respecte ses obligations en vertu de la Partie II – Santé et Sécurité au travail du *Code canadien du travail*. Ce programme couvre aujourd'hui la gestion de la préqualification SST des entrepreneurs et consultants, en plus de nombreuses procédures de travail sécuritaire.

La Société maintient et bonifie les exigences contractuelles des activités de surveillance de ses chantiers. L'engagement de la direction, le travail des deux comités locaux SST et la participation de tout le personnel contribuent à l'atteinte de ses objectifs en SST.

Bilan en santé et sécurité du travail

19 accidents déclarés (4 premiers soins)

1 blessure invalidante

5 blessures légères

Déplacements, accueil et conférences

Le résumé ci-dessous rend compte des frais de déplacements, d'accueil et de conférence qui ont été largement inférieurs à l'exercice précédent en raison de la pandémie de la COVID-19. En milliers de dollars:

	2021	2020
Déplacements	6,0	60,8
Accueil	1,7	16,0
Conférences	14,1	41,1
Total	21,8	117,9

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

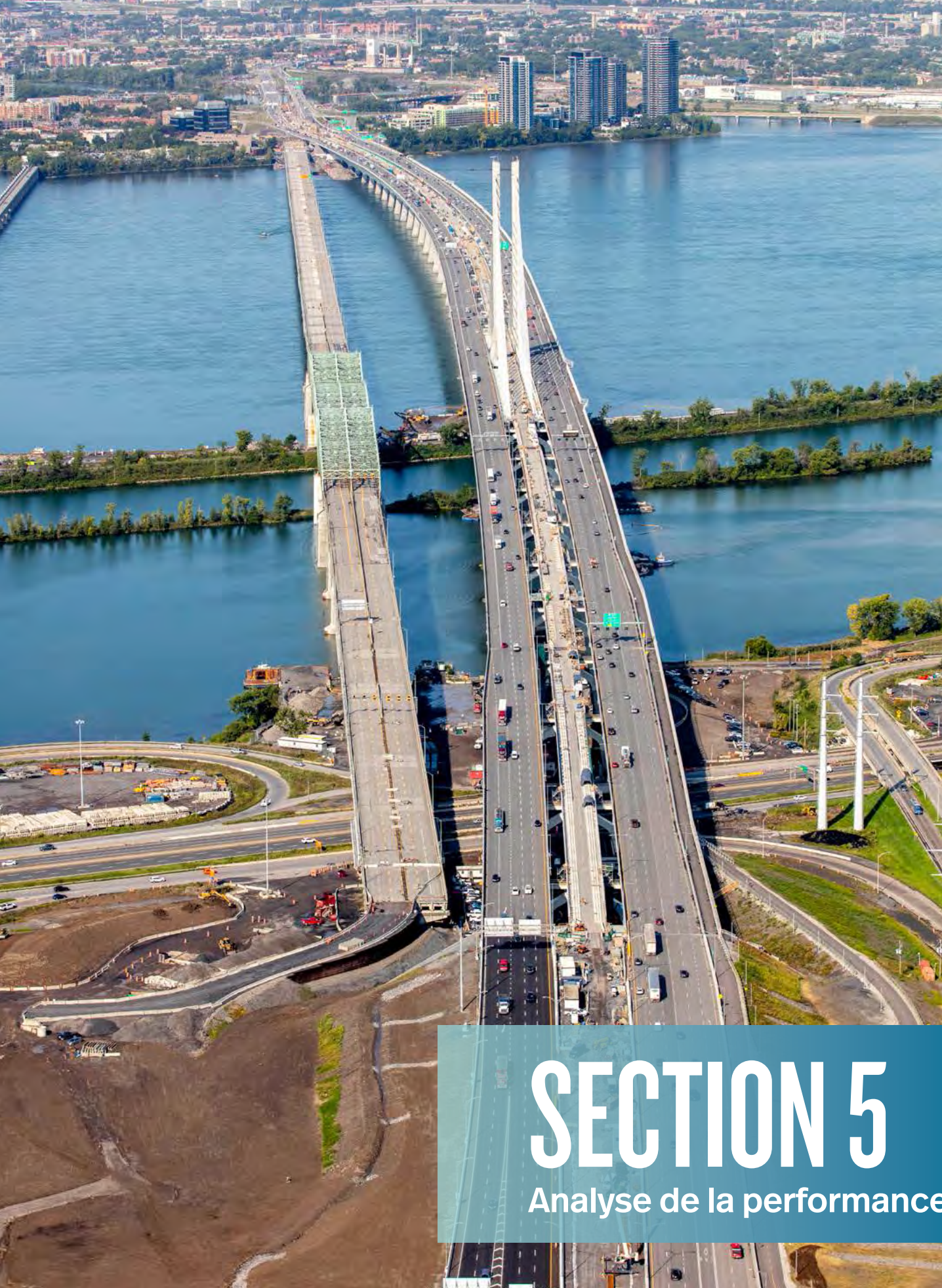
La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI) et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LPRP). Au cours de l'exercice, la Société a reçu et traité quatre demandes d'accès à l'information. En plus des rapports annuels au Parlement en vertu de la LAI et de la LPRP, la Société publie sur son site Internet les demandes d'accès à l'information complétées, lesquelles peuvent faire l'objet d'une demande d'accès informelle. Par ailleurs, dans un souci de transparence, la Société publie également des rapports et études en lien avec ses activités. Le public est invité à consulter la section « Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements » sur son site internet qui fournit des informations pertinentes concernant le type de renseignements détenus par la Société, afin de les guider dans le cadre d'une demande d'accès à l'information.



Formation de secours sous le pont Jacques-Cartier

COVID-19

L'exercice 2020-2021 a été marqué par la pandémie mondiale de la COVID-19. PJCCI a déployé une panoplie de mesures incluant la mise en place d'un comité COVID-19, la division des effectifs en deux groupes A et B qui, en alternance, pouvaient se présenter au bureau (selon les consignes de la santé publique), le télétravail massif, ainsi que la création d'une section spéciale COVID-19 sur la plateforme de communications internes. Un sondage tenu auprès du personnel révèle un taux de satisfaction de 92 % à l'égard de ces mesures.



Le pont Champlain d'origine partiellement déconstruit (gauche) et le pont Samuel-De Champlain (droite)

SECTION 5

Analyse de la performance

Enjeux stratégiques et risques

Sécurité et pérennité des infrastructures

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, à des conditions climatiques rigoureuses et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réfection de même que des actes délibérés comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations représentent des risques réels.

Toute fermeture de voies, d'un pont ou de la voie maritime, pourrait avoir une incidence sur :

- la sécurité des usagers;
- l'économie régionale et nationale;
- la réputation de PJCCI et du Canada.

Afin de déterminer l'état réel de ses structures et leur niveau d'endommagement, PJCCI s'est dotée d'un plan de gestion et d'inspection. Les inspections, les études de capacité portante, l'instrumentation, les projets de recherche appliquée, les diagnostics et les plans directeurs sont les principaux outils permettant à PJCCI de gérer les risques associés à la sécurité des ouvrages, de prioriser les interventions et de préparer un plan d'investissement sur une période de dix (10) ans. Les travaux sont déterminés dans une perspective à plus long terme, visant à assurer la pérennité des ouvrages et à prolonger leur durée de vie utile selon la vision établie pour chacune des structures.

PJCCI a poursuivi un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du Budget 2018-2023 en vue de prolonger la vie utile des structures dont elle est responsable.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec d'autres partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques reliés au terrorisme, vandalisme et manifestations. Des systèmes de surveillance sont installés sur certaines structures pour permettre une surveillance en continu.

Financement durable

PJCCI a reçu du financement jusqu'en 2022-2023. Ce financement lui permet de procéder aux inspections et à l'entretien, atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long termes avec un plan de financement décennal révisé annuellement.

Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts des services professionnels et de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

Gestion des actifs

La direction principale Gestion d'actifs poursuit sa gestion du changement. Ce plan, d'une durée de 36 mois, vise à favoriser la communication et la mobilisation des ressources par une approche de coresponsabilité des directions Planification-Inspection, Recherche et applications, et Expert. En effet, la complexité des structures sous la responsabilité de PJCCI exige une clarté des rôles et des responsabilités dans une approche de gestion d'actifs intégrée qui englobe non seulement l'état de l'actif, mais aussi l'environnement, le développement durable et la gestion des parties prenantes qui sont essentiels à la réalisation des investissements.

La préparation du prochain plan quinquennal d'investissement 2023-2028 suit son cours. Ce nouveau plan est l'occasion pour la Société de mettre à jour ses dossiers d'affaires.

D'ici la fin de juin 2021, le rapport final d'analyse de la maturité des pratiques de la Société en gestion d'actifs devrait être complété. Basé sur l'approche ISO 55 000 et les meilleures pratiques de l'industrie, cette analyse vise à positionner la Société sur l'ensemble des thèmes (39) reconnus en gestion d'actifs.

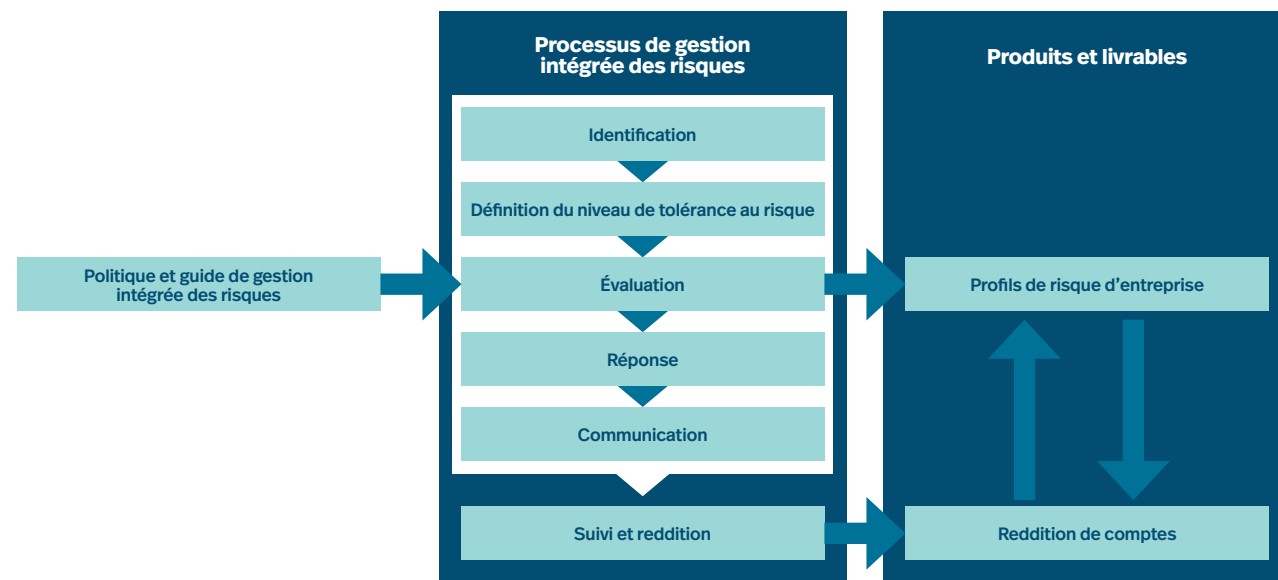
L'optimisation des investissements dans la réfection et le remplacement de structures passe par un approfondissement des connaissances. Les coûts de réfection et de remplacement de structures pourraient être réduits et/ou repoussés de façon significative grâce à l'intégration des résultats et des recherches aux projets pertinents.

La DRA pilote plusieurs projets de recherche et développement annuellement. Les principaux domaines de recherche qui sont ciblés concernent les critères d'évaluation de capacité de structures âgées, l'instrumentation, la validation des charges appliquées sur les ouvrages, les matériaux, la durabilité et la pérennité des ouvrages existants.

Risques et mesures d'atténuation connexes

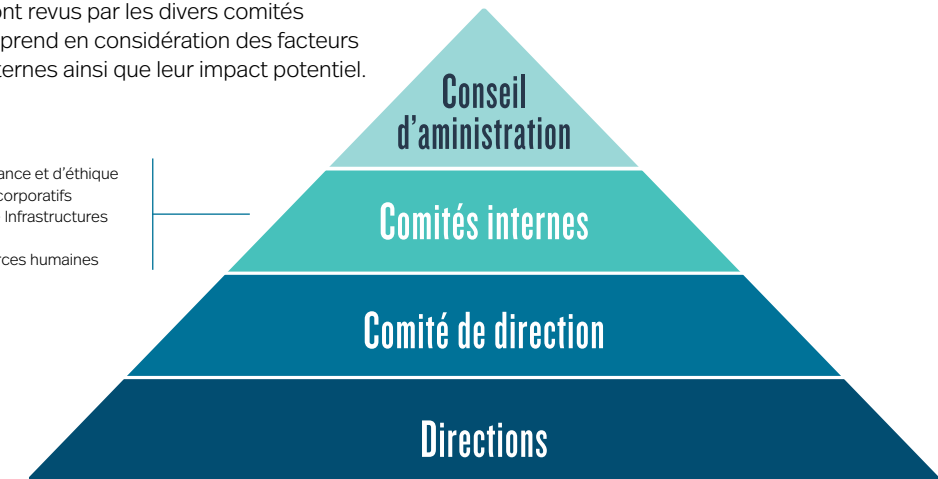
Approche de la gestion intégrée des risques

PJCCI utilise une méthode de gestion intégrée des risques pour s'assurer que les risques corporatifs, d'actifs et de projets sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation. L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de ses priorités stratégiques.



Les risques sont revus par les divers comités et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel.

Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de risques corporatifs
Comité de risques - Infrastructures
Comité d'audit
Comité des ressources humaines



Identification des risques

Pour l'évaluation des risques inhérents et résiduels, PJCCI utilise une matrice (sévérité globale du risque) en tenant compte de la probabilité d'occurrence d'un risque et son incidence (impact), soit les conséquences potentielles pour PJCCI. Cette matrice offre une vision claire des enjeux, de leur évolution et de l'importance des mesures d'atténuation pour réduire les impacts négatifs.

Grâce à cette méthodologie d'identification des risques, PJCCI a une compréhension détaillée de tous les risques et de leurs diverses composantes, ce qui permet d'élaborer des plans d'action spécifiques destinés à réduire le risque résiduel. L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- risque inhérent;
- composantes du risque;
- scénarios de risque, implications et impacts;
- mesures d'atténuation et facteurs d'atténuation; et
- tendance relative au risque résiduel.

Au cours de l'exercice 2020-2021, PJCCI a procédé à la réévaluation de la sévérité des 14 risques résiduels corporatifs qui avaient été priorisés au cours d'une évaluation antérieure. Ainsi, deux (2) risques ont été retirés compte tenu que toutes les mesures d'atténuation et les plans d'action ont été mis en place et intégrés aux activités :

- Coûts additionnels non prévus
- Inexécution du contrat ou retard dans les délais de livraison

D'autre part, trois (3) risques y ont été ajoutés :

- Protection de l'environnement
- Relations avec les parties prenantes
- Niveau de connaissance des infrastructures

Toujours dans le cadre de l'analyse 2020-2021, les deux (2) risques suivants, qui avaient été évalués comme ayant un niveau de risque résiduel élevé, ont été réduits à un niveau de risque résiduel moyen pour l'exercice 2020-2021 :

- Santé et sécurité au travail;
- Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs.

Les 15 risques résiduels corporatifs priorisés se déclinent donc comme suit :

1. Environnement politique
2. Leadership, succession et relève
3. Modèle de gestion – performance
4. Prise de décisions – gestion de l'information
5. Mesure de performance
6. Niveau de connaissance des infrastructures
7. Protection de l'environnement
8. Litiges en matière contractuelle et réclamations
9. Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs
10. Recrutement et rétention
11. Santé et sécurité au travail
12. Infrastructure technologique et qualité de l'information de gestion
13. Sécurité des systèmes d'information
14. Interruption ou défaillance des systèmes
15. Relations avec les parties prenantes

Des mesures d'atténuation pour ces risques ont été identifiées et mises en place et d'autres mesures seront mises en œuvre dans le cadre du plan d'action de chacun des risques.

Analyse des résultats

Pandémie de la COVID-19

L'exercice 2020-2021 s'est déroulé dans le contexte de la pandémie mondiale causée par la COVID-19. De fait, le 24 mars 2020, tous les chantiers ont été suspendus pour ne reprendre que le 11 mai 2020. Pendant cette période, la presque totalité des effectifs de PJCCI a travaillé à distance, à l'exception de l'équipe de la direction, Opérations et entretien qui a assuré le maintien en bon état de fonctionnement des infrastructures essentielles. Le personnel de PJCCI a poursuivi tous ses efforts pour maintenir les échéanciers reliés à la préparation des dessins, des devis et des études et réaliser les tâches administratives pouvant être effectuées à distance et ainsi minimiser les impacts sur les opérations.

La réouverture des chantiers en mai 2020 ainsi que la prescription des mesures sanitaires à mettre en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 ont certes eu un impact, mais n'ont pas entraîné de hausse significative des coûts des contrats de construction. Par conséquent, ils ont eu peu d'incidence sur les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021.



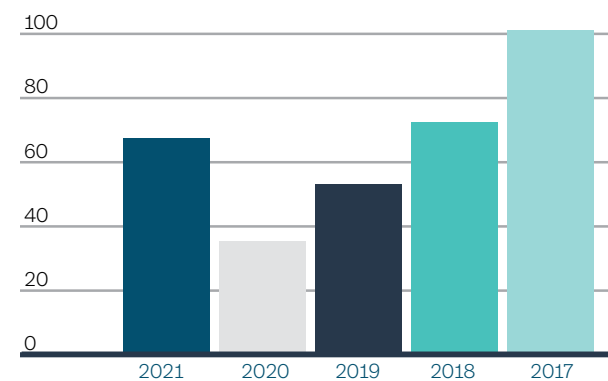
Le pont Jacques-Cartier pendant des travaux majeurs

État de la situation financière

Actifs financiers

Les actifs financiers ont atteint 67,6 M\$ au 31 mars 2021 (2020 - 35,3 M\$). Cette augmentation de 32,3 M\$ provient principalement de l'augmentation de la trésorerie et des sommes à recevoir du gouvernement. La situation de trésorerie demeure liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral et est liée en majeure partie à l'augmentation des comptes à payer aux fournisseurs de l'ordre de 40,5 M\$. Au 31 mars 2021, le montant à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 17,9 M\$ (2020 - 1,2 M\$).

Actifs financiers (en M\$)

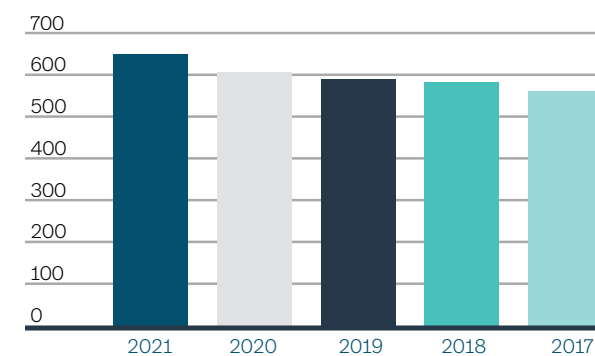


Pont Champlain d'origine et le pont Samuel-De Champlain en arrière-plan

Actifs non financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021, les actifs non financiers s'élevaient à 650,3 M\$ (2020 - 607,5 M\$), une augmentation de 42,8 M\$ (2020 - 16,7 M\$) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation provient principalement de l'augmentation nette de 32,3 M\$ (2020 - 16,4 M\$) des immobilisations corporelles qui s'élevaient à 638,7 M\$ (2020 - 606,4 M\$) à la fin de l'exercice. La variation des immobilisations corporelles s'explique par des investissements de 63,6 M\$ (2020 - 49,4 M\$) dans des travaux d'immobilisations principalement au pont Jacques-Cartier - 46,6 M\$, au pont Honoré-Mercier - 11,2 M\$, à l'autoroute Bonaventure - 3,1 M\$ et au tunnel de Melocheville - 1,0 M\$. L'amortissement de la période, au montant de 31,3 M\$ (2020 - 32,9 M\$), vient réduire les immobilisations corporelles au 31 mars 2021. Les immobilisations sont payées en quasi-totalité par des crédits parlementaires du Gouvernement du Canada.

Actifs non financiers (en M\$)



Immobilisations corporelles

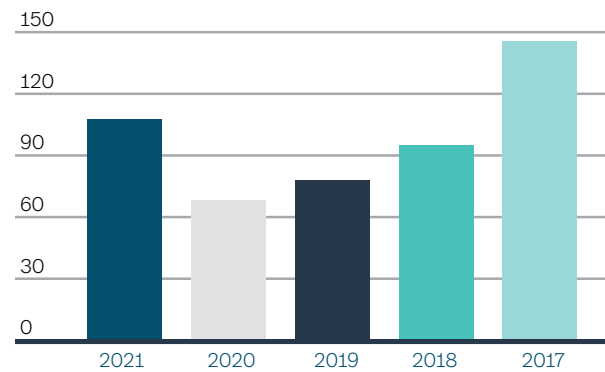
Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes et les structures connexes dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait éventuellement devoir assumer d'importantes charges à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.

Passifs

Les passifs au montant de 107,8 M\$ (2020 – 68,4 M\$) ont augmenté de 39,4 M\$ durant la période (2020 – diminution de 9,6 M\$). Cette augmentation provient principalement de l'augmentation des créditeurs et charges à payer ainsi que des retenues contractuelles. Elle est compensée par une légère diminution des obligations environnementales.

Passifs (en M\$)



Les créditeurs et charges à payer ont augmenté de 40,5 M\$ (2020 – diminution de 15,3 M\$) pour atteindre 69,5 M\$ (2020 – 29,0 M\$) à la fin de l'exercice. Cette variation s'explique par l'augmentation des investissements sur les infrastructures au cours de l'exercice, qui s'est traduite par une augmentation des comptes à payer relatifs aux travaux majeurs et à la déconstruction du pont Champlain d'origine.

Pour mener à bien les travaux sur ses structures, la Société a adjugé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement des travaux dans le respect des exigences des contrats de construction et aux fins de garantie. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux, et une autre partie deviendra payable environ une année plus tard après la fin de la période de garantie. Les retenues contractuelles ont atteint 6,4 M\$ au 31 mars 2021 (2020 – 4,2 M\$) principalement pour des projets aux ponts Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. L'augmentation de 2,2 M\$ (2020 – diminution de 2,2 M\$) constatée au cours de l'exercice est liée à l'augmentation des charges d'entretien des actifs et des immobilisations sur ces structures.

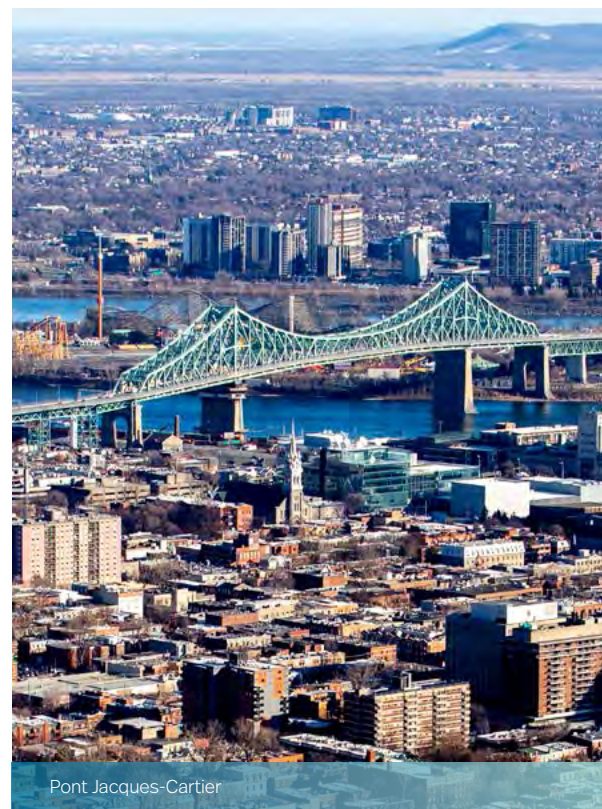
Obligations environnementales

Les obligations environnementales, présentées à l'État de la situation financière, s'élèvent à 31,2 M\$ (2020 – 34,4 M\$) à la fin de l'exercice et représentent principalement un passif au titre d'obligations environnementales en lien avec le confinement, le traitement et le pompage des eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, comme l'indique la note 7 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures nécessaires de confinement, de traitement et de pompage des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

La diminution de 3,2 M\$ au 31 mars 2021 (2020 – augmentation de 7,8 M\$) s'explique par la réalisation de travaux au cours de l'exercice ainsi que la révision annuelle des hypothèses.

Changement de méthode comptable

Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour établir leur application ou non à la Société. Au cours de l'année financière, aucune nouvelle norme comptable ayant une incidence sur la Société n'a été adoptée.

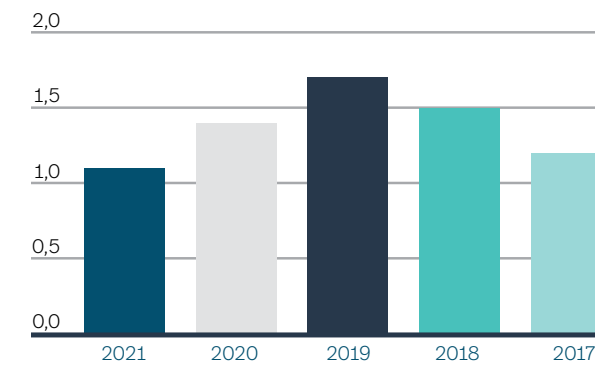


États des résultats

Revenus

Les revenus de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 s'élèvent à 1,1 M\$ (2020 – 1,4 M\$), une diminution de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent. Outre la réduction des revenus d'intérêts en lien avec la baisse des taux du marché, les revenus sont demeurés relativement stables.

Revenus (en M\$)



L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux charges de d'opérations, d'entretien et d'administration, est inférieure de 11,9 % par rapport aux crédits prévus alloués à ces types de charges.

En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires prévus pour 2020-2021 étaient de 276,6 M\$, dont 136,3 M\$ pour le pont Champlain d'origine et sa déconstruction. La valeur des travaux réalisés au cours de l'année a été de 191,9 M\$, dont 78,5 M\$ pour le pont Champlain d'origine incluant le projet de déconstruction.

En excluant le pont Champlain d'origine et le projet de déconstruction, les sommes non utilisées du budget prévu de 140,3 M\$ totalisent 26,8 M\$ ou 19,1 %. L'écart s'explique principalement par ce qui suit :

- 16,9 M\$ de travaux réalisés non budgétisés;
- + 23,9 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- + 19,8 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques.

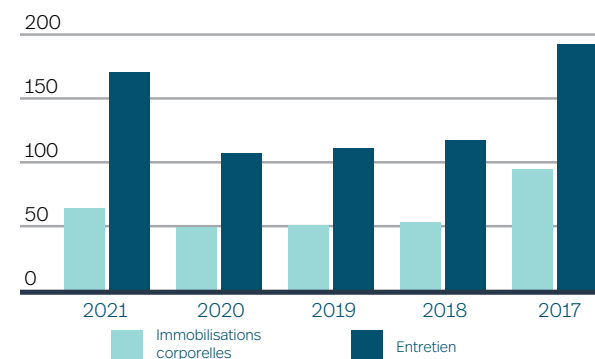
Pour le pont Champlain d'origine, incluant le projet de déconstruction, les sommes non utilisées totalisent 57,8 M\$, soit 42,4 % du budget prévu de 136,3 M\$. L'écart s'explique principalement par ce qui suit :

- 8,7 M\$ de travaux réalisés non budgétisés liés au maintien prolongé du pont;
- + 28,9 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- + 37,6 M\$ de fonds budgétisés non utilisés dans le cadre du projet de déconstruction.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés à l'État des résultats totalisent 234,2 M\$ au 31 mars 2021 (2020 – 155,7 M\$). Ces crédits sont répartis entre les charges qui représentent 170,5 M\$ (2020 – 106,6 M\$) et les immobilisations corporelles qui représentent 63,7 M\$ (2020 – 49,1 M\$).

Crédits parlementaires (en M\$)

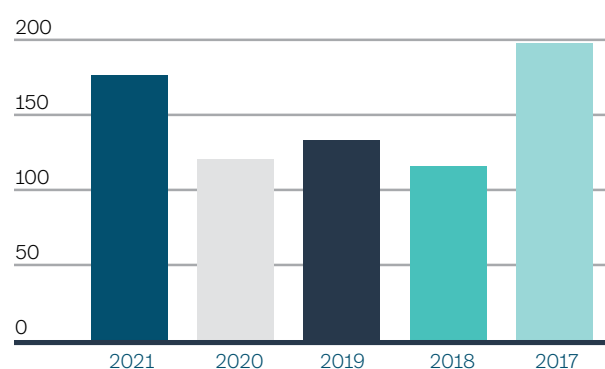


Les crédits parlementaires constituent la principale source de financement des activités de la Société. Pour 2020-2021, les crédits accordés au budget de PJCCI étaient de 327,6 M\$ (2020 – 322,7 M\$). L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des charges de l'année a été de 71,5 % soit 234,2 M\$ (2020 – 48,2 % soit 155,7 M\$).

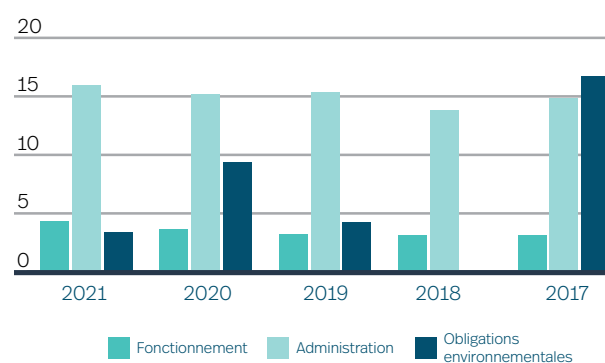
Charges

Les charges de la Société totalisent 199,8 M\$ (2020 – 148,8 M\$) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021. L'augmentation des charges de 51,0 M\$ (2020 – diminution de 7,7 M\$) est principalement attribuable à une augmentation des charges d'entretien et de déconstruction de 55,5 M\$ (2020 – diminution de 12,5 M\$) en lien avec l'augmentation du niveau d'investissement de la Société ainsi qu'à une légère augmentation de 1,4 M\$ (2020 – 0,4 M\$) des charges de fonctionnement et d'administration. Cette augmentation est compensée par une diminution des obligations environnementales aux charges de 6,0 M\$ (2020 – augmentation de 5,2 M\$).

Charge d'entretien (en M\$)



Autres charges (en M\$)



Entretien

Les charges d'entretien de 176,1 M\$ (2020 – 120,6 M\$) représentent une augmentation de 46,0 % par rapport aux charges de l'année précédente (2020 – diminution 9,4 %). L'écart provient principalement de l'augmentation des investissements en travaux majeurs au cours de l'exercice dont la déconstruction du pont Champlain d'origine.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 4,3 M\$ (2020 – 3,6 M\$). Il s'agit d'une augmentation de 19,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat pour les services de patrouilles policières sur les infrastructures.

Administration

Les charges d'administration totalisent 15,9 M\$ (2020 – 15,2 M\$), une légère augmentation de 4,6 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Obligations environnementales

Les charges relatives aux obligations environnementales s'élèvent à 3,4 M\$ (2020 – 9,4 M\$). La diminution de 6,0 M\$ est attribuable à la variation des hypothèses et de l'estimation des coûts des contrats attribués dans l'établissement de l'obligation environnementale.

État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement de la date de la réception du financement du Gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ce financement est émis uniquement sur demande à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.

Rétrospective financière des cinq derniers exercices

EXERCICE CLOS LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2021	2020	2019	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS					
Baux et permis	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Intérêts et autres sources	0,4	0,8	1,1	0,9	0,6
Disposition de matériaux – Pont Champlain d'origine	0,1	-	-	-	-
TOTAL DES REVENUS	1,1	1,4	1,7	1,5	1,2
CHARGES					
Entretien et déconstruction	176,1	120,6	133,1	115,6	195,4
Fonctionnement	4,3	3,6	3,2	3,1	3,1
Administration	15,9	15,2	15,3	13,9	14,8
Obligations environnementales	3,4	9,4	4,2	(2,7)	16,7
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	0,1	-	0,7	-	1,3
TOTAL DES CHARGES	199,8	148,8	156,5	129,9	231,3
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(198,7)	(147,4)	(154,8)	(128,4)	(230,1)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	170,5	106,6	111,1	117,4	191,9
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	63,7	49,1	50,3	52,8	94,3
Paiements de transfert – Autres	-	0,3	-	-	-
EXCÉDENT DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	35,5	8,6	6,6	41,8	56,1

NOTE

Suite à une révision par Revenu Québec du statut de la Société prenant effet le 1^{er} octobre 2016, le statut de municipalité assigné à PJCCI aux fins de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ), a été révoqué. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2016, la Société se qualifie au régime d'organisme sans but lucratif (OSBL) concernant l'application de ces deux taxes. Par conséquent, depuis cette date, PJCCI a droit aux remboursements partiels de la TPS et de la TVQ de 50%.



Le pont Honoré-Mercier

SECTION 6

États financiers

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec l'instruction émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et le règlement administratif de la Société.

Le conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs et de la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

La vérificatrice générale du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

La Première dirigeante,

Sandra Martel, ing.
Le 23 juin 2021



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, les statuts et le règlement administratif de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

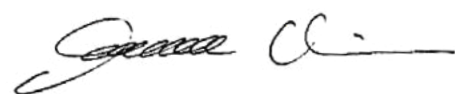
Montréal, Canada
Le 23 juin 2021

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2021	2020
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	48 835 821	33 506 048
Débiteurs (Note 3)	18 724 379	1 841 819
Total des actifs financiers	67 560 200	35 347 867
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	69 517 464	29 003 524
Avantages sociaux futurs (Note 5)	518 210	530 545
Retenues contractuelles (Note 6)	6 353 181	4 214 047
Revenus reportés	299 882	229 907
Obligations environnementales (Note 7)	31 157 000	34 396 000
Total des passifs	107 845 737	68 374 023
Dettes nettes	(40 285 537)	(33 026 156)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 8)	638 676 972	606 449 339
Charges payées d'avance	1 217 121	1 065 886
Avance sur contrat	10 359 479	-
Total des actifs non financiers	650 253 572	607 515 225
Excédent accumulé	609 968 035	574 489 069

ÉVENTUALITÉS, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE (NOTES 10, 11 ET 15).
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	Budget	2021 Réel	2020 Réel
	\$	\$	\$
REVENUS			
Baux et permis	597 000	633 465	565 442
Intérêts	793 000	445 192	782 648
Disposition de matériaux - Pont Champlain d'origine	-	48 026	-
Autres sources	-	14 713	69 150
Total des revenus	1 390 000	1 141 396	1 417 240
CHARGES (NOTE 13)			
Entretien et déconstruction	273 669 000	176 106 063	120 533 177
Fonctionnement	4 554 000	4 349 774	3 632 541
Administration	17 879 000	15 853 579	15 219 622
Obligations environnementales	(1 585 000)	3 403 781	9 407 394
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	110 193	6 366
Total des charges	294 517 000	199 823 390	148 799 100
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(293 127 000)	(198 681 994)	(147 381 860)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	278 758 000	170 512 798	106 611 567
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	48 862 000	63 648 162	49 047 732
Paiements de transfert - Autres (Note 12)	-	-	314 950
Excédent de l'exercice lié aux activités	34 493 000	35 478 966	8 592 389
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	604 451 000	574 489 069	565 896 680
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	638 944 000	609 968 035	574 489 069

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	Budget	2021 Réel	2020 Réel
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	34 493 000	35 478 966	8 592 389
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 8)	(62 776 000)	(63 648 162)	(49 362 682)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 8)	29 868 000	31 310 336	32 925 145
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(8 000)	(64 000)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	8 000	64 000
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	110 193	6 366
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(32 908 000)	(32 227 633)	(16 431 171)
Ajout de charges payées d'avance	-	(1 897 338)	(1 964 303)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1 746 103	1 687 784
Total de la variation due aux charges payées d'avance	-	(151 235)	(276 519)
Total de la variation de l'avance sur contrat	-	(10 359 479)	-
(Augmentation) diminution de la dette nette	1 585 000	(7 259 381)	(8 115 301)
Dette nette au début de l'exercice	(22 822 000)	(33 026 156)	(24 910 855)
Dette nette à la fin de l'exercice	(21 237 000)	(40 285 537)	(33 026 156)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	35 478 966	8 592 389
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Paiement de transfert - Autres (Note 12)	-	(314 950)
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 8)	31 310 336	32 925 145
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	110 193	6 366
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(8 000)	(64 000)
Variation des obligations environnementales	1 906 000	9 120 000
Variation des autres éléments		
(Augmentation) diminution des débiteurs	(16 882 560)	3 428 138
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	34 669 774	(6 169 712)
(Diminution) augmentation des avantages sociaux futurs	(12 335)	34 783
Augmentation (diminution) des retenues contractuelles	2 139 134	(2 147 447)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	69 975	(39 529)
Augmentation des charges payées d'avance	(151 235)	(276 519)
Augmentation d'avance sur contrat	(10 359 479)	-
Diminution des obligations environnementales	(5 145 000)	(1 316 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	73 125 769	43 778 664
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	8 000	64 000
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(57 803 996)	(58 169 468)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(57 795 996)	(58 105 468)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	15 329 773	(14 326 804)
Trésorerie au début de l'exercice	33 506 048	47 832 852
Trésorerie à la fin de l'exercice	48 835 821	33 506 048

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

1. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La Société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier, du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain d'origine (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret visant le transfert des approches sud

et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (*C.P. 2015-1112*) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

- ✦ Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- ✦ Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- ✦ Améliorations locatives, le moindre de :
la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. La Société a enregistré un passif pour les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque à cette date et qui ont fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, qu'elle prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 14. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou que le montant en cause ne peut être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Somme à recevoir du Gouvernement du Canada	14 276 121	402 327
Taxes à recevoir	3 650 828	844 759
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	125 696	88 396
Autres débiteurs	671 734	506 337
Total des débiteurs	18 724 379	1 841 819

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	67 960 129	27 501 335
Salaires et charges sociales	1 557 335	1 502 189
Total des crédeurs et charges à payer	69 517 464	29 003 524

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations exigées des employés. Le taux de cotisation de base de la Société en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,93 % (9,63 % en 2020) du salaire annuel versé aux employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2013 et à 8,89 % (8,69 % en 2020) du salaire annuel versé aux employés embauchés après le 31 décembre 2012.

Les cotisations au Régime au cours de l'exercice se répartissent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 778 066	1 643 650
Cotisations des employés	1 675 835	1 566 276

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide, multiplié par la moyenne des cinq (5) meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2020), un taux d'actualisation de 0,16 % (0,42 % en 2020) et une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2020) avant la période d'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 186 848 \$ (220 944 \$ en 2020). Pour calculer cet avantage postérieur à l'emploi, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2020) et un taux d'actualisation de 0,16 % (0,42 % en 2020) en fonction de l'espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2020) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

	2021	2020
	\$	\$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	530 545	495 762
Coût des services rendus au cours de l'exercice	36 326	68 406
Indemnités versées au cours de l'exercice	(48 661)	(33 623)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	518 210	530 545

6. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des déficiences, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue

contractuelle de 5 % (désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

7. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion dans le but de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

La Société a relevé un total de 16 sites (16 en 2020) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 16 sites, quatre (4) ont été évalués (quatre (4) en 2020) et des mesures d'assainissement ou stratégies

de gestion de risques sont mises en place ou prévues pour lesquelles un passif de 31 157 000 \$ (34 396 000 \$ en 2020) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 12 autres sites (12 en 2020). Cependant, huit (8) de ces 12 sites sont à différents stades des essais et des évaluations, et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, la Société prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux quatre (4) autres sites, la Société ne prévoit pas de renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur qui reposent sur les hypothèses suivantes :

- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du Gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,16 % à 1,86 % (2020 - 0,37 % à 1,14 %).
- Le taux d'inflation de 3,08 % (2020 - 3,07 %) est basé sur l'indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	2021		2020	
	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est ⁽¹⁾	20 879 000	18 333 000	21 718 000	20 189 000
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest ⁽¹⁾	10 183 000	9 084 000	8 150 000	7 653 000
Pont Jacques-Cartier ⁽²⁾	1 511 000	1 511 000	2 769 000	2 752 000
Pont Champlain d'origine ⁽³⁾	2 229 000	2 229 000	3 836 000	3 802 000
Total	34 802 000	31 157 000	36 473 000	34 396 000

(1) SECTEURS EST ET OUEST DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE

Au 31 mars 2021, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement exploité par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux (2) portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement, de traitement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à 15 ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de 15 ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) TERRAINS SOUS LE PONT JACQUES-CARTIER

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour les travaux d'aménagement requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est basée sur les coûts du contrat octroyé. La Société a débuté les travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux (2) ans.

(3) TERRAINS SOUS LE PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers. La gestion des sols excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels ont débuté au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 43 mois.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	PONTS ET ROUTES	VÉHICULES ET EQUIPEMENTS	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	PROJETS EN VOIE DE RÉALISATION	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT						
1^{er} avril 2019	5 250 117	831 725 962	3 982 922	1 255 644	21 006 519	863 221 164
Acquisitions	-	19 314 554	934 194	(63 653)	29 177 587	49 362 682
Dispositions	-	-	(196 420)	-	-	(196 420)
Transferts	-	17 870 262	-	-	(17 870 262)	-
31 mars 2020	5 250 117	868 910 778	4 720 696	1 191 991	32 313 844	912 387 426
Acquisitions	-	33 771 255	1 387 783	56 398	28 432 726	63 648 162
Dispositions	-	(349 710)	(45 672)	-	-	(395 382)
Mise hors service	-	(72 146 915)	-	-	-	(72 146 915)
Transferts	-	32 059 834	-	-	(32 059 834)	-
31 mars 2021	5 250 117	862 245 242	6 062 807	1 248 389	28 686 736	903 493 291
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ						
1^{er} avril 2019	-	270 597 313	2 442 849	162 834	-	273 202 996
Amortissement	-	32 281 396	361 555	282 194	-	32 925 145
Dispositions	-	-	(190 054)	-	-	(190 054)
31 mars 2020	-	302 878 709	2 614 350	445 028	-	305 938 087
Amortissement	-	30 536 493	479 354	294 489	-	31 310 336
Dispositions	-	(239 517)	(45 672)	-	-	(285 189)
Mise hors service	-	(72 146 915)	-	-	-	(72 146 915)
31 mars 2021	-	261 028 770	3 048 032	739 517	-	264 816 319
VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 mars 2020	5 250 117	566 032 069	2 106 346	746 963	32 313 844	606 449 339
31 mars 2021	5 250 117	601 216 472	3 014 775	508 872	28 686 736	638 676 972

Au 31 mars 2021, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 15 356 871 \$ (9 512 705 \$ en 2020).

9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale, et la Société a émis et entièrement libéré une (1) action au montant de 100 \$.

10. ÉVENTUALITÉS

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 mars 2021, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Autres éventualités

a) La Société a signé des ententes pour placer, maintenir et utiliser des câbles en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ces ententes, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 mars 2021, ni les propriétaires des terrains ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier les ententes. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à ces immobilisations n'a été constaté.

b) La Société détient une structure érigée sur des terrains dont le propriétaire a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre ces derniers advenant un changement de leur utilisation, et ce, sans aucune indemnité pour la structure construite à condition qu'elle soit dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à cette immobilisation n'a été constaté.

c) La Société détient d'autres structures également érigées sur des terrains dont le propriétaire a transféré l'administration au Gouvernement du Canada. Advenant qu'un de ces terrains ne soit plus requis ou cesse d'être utilisé aux fins pour lesquelles le transfert d'administration a été consenti, ce terrain devra être rétrocédé au propriétaire, lequel avisera si les ouvrages, constructions ou améliorations y dessus construits sont requis. Dans l'affirmative, la rétrocession comprendra les ouvrages, constructions et améliorations. Dans la négative, ces derniers devront être déconstruits et enlevés dans les cinq (5) ans. Dans les deux cas, le terrain devra avoir été remis en bon état à la satisfaction du propriétaire et dans le respect des exigences environnementales convenues, le tout, sans compensation. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation actuelle de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à 3 647 848 \$ pour l'exercice (3 563 425 \$ en 2020). L'entente en cours se termine le 24 juin 2029 et son renouvellement n'est pas automatique.

Fournisseurs

La Société s'est engagée à verser une somme de 299 339 283 \$ au cours des prochaines années (116 995 651 \$ en 2020), principalement pour des travaux majeurs, la déconstruction du pont Champlain d'origine et des services professionnels. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2022	174 614 583 \$
2023	90 963 059 \$
2024	27 283 416 \$
2025	3 263 435 \$
2026 et suivants	3 214 790 \$

Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement, à verser une somme de 6 712 911 \$ au cours des prochaines années (2 357 219 \$ en 2020). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants:

2022	1 339 171 \$
2023	1 344 470 \$
2024	1 328 788 \$
2025	1 156 278 \$
2026 et suivants	1 544 204 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le Gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, au Premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

Au cours de l'exercice précédent, Infrastructure Canada a transféré à PJCCI, sans contrepartie, la responsabilité de rampes temporaires situées près du pont Champlain d'origine. Un revenu équivalent à la juste valeur marchande avait été constaté à l'État des résultats de l'exercice terminé le 31 mars 2020.

13. CHARGES SELON LEUR OBJET

	2021	2020
	\$	\$
Entretien régulier et majeur	47 306 797	57 337 992
Déconstruction – Pont Champlain d'origine	73 340 052	7 773 876
Obligations environnementales	3 403 781	9 407 394
Amortissement des immobilisations corporelles	31 310 336	32 925 145
Salaires et avantages sociaux	24 288 578	22 549 236
Services professionnels	14 340 722	12 607 109
Biens et services	5 722 931	6 191 982
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	110 193	6 366
Total des charges	199 823 390	148 799 100

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l'attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. La valeur comptable présentée dans l'État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n'est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu'elle est composée d'encaisses et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de Paiements Canada.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs sont à recevoir des organismes gouvernementaux. Les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2020).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le Gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

	2021	2020
	\$	\$
Moins de 90 jours		
Créditeurs et charges à payer	45 756 916	29 003 524
Retenues contractuelles	639 880	1 322 017
Sous-total	46 396 796	30 325 541
90 jours à un an		
Créditeurs et charges à payer	13 124 032	-
Retenues contractuelles	2 914 998	2 066 929
Sous-total	16 039 030	2 066 929
Plus d'un an		
Créditeurs et charges à payer	10 636 516	-
Retenues contractuelles	2 798 303	825 101
Sous-total	13 434 819	825 101
Total	75 870 645	33 217 571

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois (3) types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt. Cette exposition est attribuable à sa trésorerie. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 496 099 \$ (333 092 \$ en 2020).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

15. DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

La Société a été mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable qu'elle prône.

Les travaux de déconstruction ont débuté au cours de l'exercice. Les charges liées à la déconstruction sont comptabilisées à la rubrique « Entretien et déconstruction » de l'État des résultats. Elles sont également présentées à la note 13 – Charges selon leur objet sous la rubrique « Déconstruction – Pont Champlain d'origine ». Les obligations contractuelles relatives à la déconstruction sont présentées à la note 11 Obligations contractuelles – Fournisseurs.



Le pont Jacques-Cartier, secteur de Montréal

Conseil d'administration et dirigeants

Administrateurs

Lesley Antoun
Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione
Catherine Lavoie
Sandra Martel
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Dirigeants

Catherine Lavoie
Présidente du Conseil

Me Sylvain Villiard
Président adjoint par intérim

Sandra Martel
Première dirigeante

Claude Lachance
Trésorier

Me John Papagiannis
Secrétaire corporatif par intérim

Liste des comités du conseil d'administration

Comité d'audit

Richard Cacchione, Président
Henri-Jean Bonnis
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Comité de risques – Infrastructures

Catherine Lavoie, Présidente
Lesley Antoun
Richard Cacchione
Me Sylvain Villiard

Comité de gouvernance et d'éthique

Me Sylvain Villiard, Président
Catherine Lavoie
Dale Ellen Williams

Comité de risques corporatifs

Me Sylvain Villiard, Président
Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione

Comité des ressources humaines

Dale Ellen Williams, Présidente
Lesley Antoun
Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione

Sigles

BVG	Bureau du vérificateur général du Canada
DRA	Direction, Recherche et applications
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
NCCSP	Normes comptables canadiennes pour le secteur public
NHSL	Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C.
PJCCI	Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
SFDD	Stratégie fédérale de développement durable
SST	Santé et sécurité du travail

